

SEANCE DU 07 JUIN 2022

L'an deux-mille-vingt- deux, le sept Juin 2022 à vingt heures,

Le conseil municipal de la commune de CLERY SUR SOMME, convoqué en séance ordinaire le 23 Mai 2022, s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe COULON, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants : Philippe COULON – Dominique LENGLET - Anne MAUGER - Valérie BISBROUCK -Yohan COGET–Jean-François DEWAMIN- Joëlle FRANQUEVILLE- Christian LEVECQUE – Mickaël SAINT-SOLLIEUX- Florent SAVARY. Julie STEFANOVIC –PERDIGEON- Eric ZENOBEL.

Secrétaire de séance : Anne Mauger

Assistait également à la réunion Mme Christelle DOBOEUF, secrétaire de mairie.

Etaient excusés : Messieurs Christian ALARY, Jean-Philippe CHRETIEN et Didier FOURNIER.

Procurations :

Christian ALARY à Philippe COULON

Didier Fournier à Dominique LENGLET

Jean-Philippe CHRETIEN à Anne MAUGER

Etait inscrit à l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 12 Avril 2022
- DM Budget Principal
- DM Budget Eau
- Cessions Parcelles 248-249-322
- Avancement CSNE
- Fête des étangs « Entente Cléry Loisirs. »
- Sortie des Aînés
- Journée du Patrimoine PETR +OT
- Elections législatives
- Questions diverses

Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation d'ajouter deux points à l'ordre du jour.

Points ajoutés à l'ordre du jour :

- Subvention allouée à l'association Entente Cléry Loisirs
- Désignation des Jurés d'Assises

Approbation du compte-rendu de la séance du 08 Mars 2022

Monsieur le Maire porte au vote l'approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 12 Avril 2022.

DM Budget Principal délibération n° 2022-06-01

Monsieur le Maire propose à la demande de la trésorerie de prendre une DM pour rectifier le BP 2022 sans qu'il ait une incidence sur le budget 2022.(changement de ligne comptable)

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent et votent à l'unanimité la DM.

DM Budget Eau délibération n° 2022-06-02

Monsieur le Maire propose à la demande de la trésorerie de prendre une DM pour rectifier le Budget de l'eau 2022 sans qu'il ait une incidence sur le budget de l'eau 2022.(changement de ligne comptable)

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent et votent à l'unanimité la DM.

Cessions Parcelles 248-249-322

Le service des domaines en retour à notre demande nous a indiqué que pour les cessions des parcelles, compte tenu des faibles surfaces concernées, il appartient au conseil municipal d'en fixer la valeur.

Monsieur le Maire propose de saisir à nouveau le service des domaines pour qu'il en fixe la valeur pour éviter toute ambiguïté lors de la régularisation avec les riverains.

Dès réception, le sujet sera remis à l'ordre du jour lors d'une prochaine réunion.

Le conseil municipal approuve la démarche.

Avancement CSNE

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'avancement des travaux du canal .Le dialogue compétitif a été lancé auprès des entreprises pour la construction du pont canal. Une réunion publique se tiendra à l'automne dans la commune.

Les conseillers ont pris note de toutes ces informations.

Fête des étangs « Entente Cléry Loisirs. »

Monsieur le Maire rappelle que la fête des étangs est dans un premier temps réservée aux habitants de la commune avec leurs invités et qu'un erratum sera diffusé afin de préciser les modalités de règlement et d'inscription à cette manifestation.

Sortie des Aînés

Monsieur le Maire évoque le prochain voyage des aînés qui aura lieu le Jeudi 8 Septembre 2022, sortie organisée en bus avec repas au restaurant le midi. Les invitations avec coupon réponse sont en cours de diffusion.

Les membres du conseil municipal approuvent cette manifestation.

Journées du Patrimoine PETR +OT

Monsieur le Maire annonce que la commune a été retenue pour accueillir la soirée d'inauguration des Journées Européennes du Patrimoine du 17 et 18 Septembre. Cette manifestation aura lieu le vendredi 16 Septembre à la salle polyvalente en présence des élus.

Dans ce cadre, l'église sera ouverte au public le dimanche 18 Septembre de 15h à 17h.

Le conseil municipal apporte un avis favorable à ces actions.

Elections législatives

Monsieur le Maire rappelle que les élections législatives se tiendront les 12 et 19 Juin et que les bureaux seront ouverts de 8h à 18h dans la salle de la Mairie.

Après concertation des membres du conseil, un tableau de tenue de bureau a été établi.

Subvention allouée à l'association Entente Cléry Loisirs délibération n°2022-06-03

Monsieur le Maire propose d'allouer à l'association Entente Cléry Loisirs la subvention de 800 euros pour la gestion avec les forains de la fête locale notamment le financement des manèges avec des tours gratuits destinés aux enfants lors de cet évènement.

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité l'attribution de cette subvention.

Désignation des Jurés d'Assises

Monsieur le Maire le Maire porte à la connaissance du conseil que la commune doit désigner trois jurés suite au tirage au sort public du 25 Mai 2022 à Péronne. Monsieur le Maire lit le courrier de Madame La Préfète de la Somme concernant les dispositions relatives à la constitution de la liste annuelle du jury d'assises du département de la Somme 2023.

Monsieur le Maire procède au tirage au sort.

Les personnes désignées sont :

- Madame Gaillard Vélou Françoise
- Monsieur Levecque Christian
- Madame Demolin Perrine



Les personnes désignées seront prochainement averties par courrier.

Le conseil municipal prend acte du tirage au sort des jurés d'assises.

Questions diverses

- Monsieur le Maire soumet, au conseil, l'attribution d'une indemnité de 200 euros pour Madame Laura Nogent qui a accompli un stage de deux semaines au secrétariat de la mairie dans le cadre de sa formation au CFPPA de la Haute Somme afin de l'encourager dans ses prochaines recherches d'emploi. **délibération n° 2022-06-04**

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident l'attribution d'une indemnité de fin de stage.

- Monsieur le Maire rappelle que suite à son entretien avec le DASEN les trois classes étaient maintenues avec un effectif annoncé de 48 élèves. Cependant, il est regrettable que malgré cette décision, certains parents retirent leurs enfants ce qui porte l'effectif à 43 élèves sur 3 classes.

Malgré l'engagement de la commune, le conseil municipal déplore cette situation.

- Monsieur le Maire annonce que le spectacle de fin d'année des écoles aura lieu le samedi 25 Juin à 11h à la salle des fêtes et que le conseil municipal est y cordialement invité.
- Monsieur le Maire informe l'assemblée que Madame Le rol Coralie a demandé une autorisation d'occupation de voirie pour installer un commerce ambulant food truck .A cet effet, Monsieur le Maire recevra Mme Le rol afin de définir les modalités de cette installation.

Le conseil municipal approuve l'arrivée de ce commerce ambulant sous réserve de ne pas signer de convention d'installation.

Monsieur le Maire remercie les membres du conseil municipal pour toutes les décisions prises ce jour et les interventions constructives de chacun.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt- deux heures.

